

91, rue du Fg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : 01 44 69 86 00
Fax : 01 43 87 96 56
E-mail : direction@safer.fr
Internet : www.safer.fr

Pour connaître le prix des terres,
des vignes, des forêts,
montant des fermages :
www.le-prix-des-terres.fr

Association
régie par la loi du
1^{er} juillet 1901
SIRET 309 332 310 00031
APE 9411 Z

Service communication :

Responsable communication :
Fabienne Marion
01 44 69 86 37
fabienne.marion@safer.fr

Chargées
de communication :
Delphine Golfier
01 44 69 86 09
delphine.golfier@safer.fr
France Girand
01 44 69 86 15
france.girand@safer.fr

L'avenir des agriculteurs et des territoires est en jeu !

Entre 2000 et 2016, un quart des exploitations agricoles a disparu. Aujourd'hui, un quart des chefs d'exploitation a plus de 60 ans.

Dans les années qui viennent, c'est le modèle français de l'agriculture familiale qui va se jouer. Et dans le même temps, l'avenir des territoires ruraux et leur capacité à agir et à choisir leur évolution.

A ce moment crucial pour l'avenir de nos territoires, les outils de régulation (contrôle des structures, Safer), clés du succès de cette transition, sont affaiblis par le développement croissant des nouveaux modes d'accès au foncier. Deux exemples pour s'en convaincre : les sociétés exploitent désormais près des deux tiers de la surface agricole utile et le marché sociétaire représente l'équivalent du cinquième de la valeur du marché foncier. Selon le Ministère de l'agriculture, 12 % des exploitations en grandes cultures sont intégralement exploitées par des sociétés de prestation de service.

Alors qu'à l'échelle de l'Europe tous les pays s'interrogent et cherchent des solutions, la France a décidé de s'emparer de la question. Le Président de la République a annoncé le 23 février dernier une loi foncière pour mettre en œuvre le « zéro artificialisation nette » et pour accompagner le renouvellement des générations en agriculture.

Le groupe Safer est mobilisé pour réfléchir à une régulation renouvelée qui redonnera aux territoires le pouvoir de choisir une agriculture dynamique, viable et vivable ; de choisir une alimentation de qualité et locale en préservant la capacité exportatrice de la France ; de protéger leurs ressources naturelles, l'eau, la biodiversité ; de créer des emplois, de développer l'économie.

La régulation n'est pas une contrainte, elle est une opportunité pour les entrepreneurs des territoires et pour la France.

Demandez le dossier de presse complet.

Les prix des biens fonciers ruraux en 2018

						
Terres et prés libres	Terres et prés loués	Vignes AOP	Forêts	Maisons à la campagne	Terrains constructibles	Espaces résidentiels et de loisirs
5 990 €/ha	4 740 €/ha	147 300 €/ha	4 250 €/ha	168 200 € le lot	71 200 € le lot	39 100 €/ha
+ 0,1 %	+ 1,1 %	+ 2,4 %	+ 3,5 %	+ 2,1 %	+ 1,5 %	+ 6,8 %

NB : Le magazine *Le prix des terres – Analyse des marchés fonciers ruraux 2018* est disponible au prix de 30 € (hors frais de port) sur le site : www.safer.fr